

Note méthodologique : la récolte des données de fréquentation/bénéficiaires finaux de la culture

### Constat

Pour l'instant, il n'existe pas encore, au sein de l'AGC, de mise en œuvre structurelle et générale de récolte des données de fréquentation. Principe d'action : il importe d'institutionnaliser **progressivement et de manière planifiée** la collecte systématique. Comment procéder ? À l'AGC, certains secteurs sont plus en avance que d'autres. C'est le cas, notamment, du secteur de la lecture publique. En s'inspirant des habitudes « exemplaires » de récolte de données déjà en cours au sein de l'AGC, l'idée est d'inviter l'ensemble des services à s'aligner sur cette pratique.

### La démarche entreprise

Dans le cadre de la publication du Focus Culture 2016 (rapport annuel de l'Administration) qui sera publié en juin 2017, l'Administration générale de la culture a souhaité réaliser un dossier spécial en deux volets sur les bénéficiaires finaux de la culture. Le premier volet (édition 2016) est consacré aux secteurs de la créativité, du patrimoine, des lettres et livres et du cinéma. Le second volet (édition 2017) du Focus Culture (parution juin 2018), sera consacré aux secteurs de la jeunesse, de l'éducation permanente, de la lecture publique et des centres culturels.

Les données qui feront l'objet de l'analyse sont celles pouvant servir à caractériser les publics présents dans les institutions culturelles que l'AGC subventionne (= les bénéficiaires finaux de la culture). Elle concerne principalement le nombre de visiteurs, mais également l'origine, le sexe, l'âge, le niveau d'étude, etc.

En collaboration avec les différents services de l'AGC, il a été demandé de réfléchir et d'envisager toutes les données que l'on pourrait exploiter.

Outre les données de fréquentation, ce qui importe est de montrer la difficulté à récolter les données (quelles sont les raisons qui expliquent

l'absence de données). Lorsqu'il n'y a pas de données en place, quels sont les mécanismes, démarches qui peuvent être entrepris afin de récolter de manière récurrente des données dont pourrait se servir l'administration.

## **1) Création artistique**

Pour l'édition 2016, le service de la création artistique a interrogé les plus gros opérateurs (16 au total). Les données qui ont été récoltées proviennent de gros opérateurs en théâtre (7), danse (1), musique (4) et des festivals (4).

### Difficultés particulières

De manière générale : les données de fréquentation ne sont pas disponibles en l'état. Celles-ci sont collectées sur base d'une demande particulière, ponctuelle, aux opérateurs ou collectées dans les rapports d'activité.

#### - Théâtre :

Seuls certains théâtres (ceux qui disposent d'une billetterie) pratiquent des sondages sur leur fréquentation : provenance du consommateur, âge, sexe, etc. La récolte n'est pas systématique.

On peut se faire une idée sur la fréquentation finale en termes de nombre de places gratuites/payantes/abonnements, pour les théâtres qui fonctionnent par saison.

Dans les rapports d'activités des opérateurs :

- ⇒ Pour les théâtres « de saisons » : chiffres sur la fréquentation 2015-2016
- ⇒ Pour les autres : année civile 2015
- ⇒ Les données collectées concernent uniquement l'audience au siège.

- Culture à l'école/tournées art et vie  
Fréquentation sur base des rapports d'activités (nombre d'élèves touchés).
- Cirques : uniquement les festivals car ce sont majoritairement des compagnies qui circulent et leur fréquentation individuelle n'est pas calculable. L'analyse des rapports d'activités des programmeurs pourrait apporter davantage d'informations.

### Comment accéder aux données non disponibles :

Définir les données que l'on veut collecter et ensuite déterminer des modèles de formulaires standardisés pour la collecte des données, afin de pouvoir ensuite les compiler et/ou les comparer.

## **2) Patrimoine**

- Musées :

De manière générale : les données de fréquentation ne sont pas disponibles en l'état.

Pour les obtenir, il a fallu contacter les opérateurs muséaux.

### Méthodologie

Les chiffres de fréquentation concernent l'année civile 2015 – ils ont été **sollicités auprès de tous les opérateurs muséaux et assimilés** soutenus par le SGP, que ce soit via les rapports d'activités ou des contacts mails ou téléphoniques avec les responsables en charge de ces associations.

En vue de procéder à un recoupement de l'information, les comptes de résultats de 17 institutions, choisies aléatoirement parmi les 79 recensées, ont été analysés afin d'en extraire les recettes propres générées par la billetterie. Cette donnée a été mise en relation avec : la

moyenne du prix d'entrée et les *ratios* publics payants/publics gratuits relevés par études<sup>1</sup>. **Sur base de la formule, le service du patrimoine a pu constater que les chiffres étaient proches de la réalité du chiffre de fréquentation annoncé par les opérateurs.**

Les données relatives aux taux de fréquentation globaux sont très peu basées sur des estimations (elles ont donc une fiabilité élevée). Un grand nombre de musées parvient à quantifier leurs publics.

#### Difficultés particulières

Les données de fréquentation du scolaire sont plus approximatives, reflétant le fait que nombre de musées parviennent difficilement à qualifier leurs publics.

Fréquentations et subventionnements : une corrélation existe-t-elle?  
La corrélation pourrait mettre en exergue le lien entre fréquentation et subventionnement de la FW-B. En préalable, on doit noter que, sans contextualisation, il est hasardeux de mettre en corrélation les taux de fréquentation et le subventionnement pour les raisons suivantes :

Comme pour les centres culturels (opérateurs relevant du développement territorial),

- la FW-B n'est pas le seul pouvoir subsidiant du secteur muséal : pour certains musées, la subvention de la FW-B n'est pas la subvention la plus significative
- le SGP ne dispose pas encore de données suffisantes relatives aux cofinancements communaux, la comptabilité communale déposée au SGP avec les rapports d'activités ne permet pas d'extraire des données pertinentes à cet égard ;
- Certaines données de fréquentation n'ont pu être collectées.

---

<sup>1</sup> A savoir selon les études, une proportion de 25 à 30 % de public gratuit par rapport à l'ensemble des publics (cf OPC 2015, SPF 2009, OTB 2013 dont références détaillées par ailleurs).

### **3) Lecture Publique**

#### Méthodologie

Parmi les secteurs les plus avancés dans la collecte de données sur la fréquentation, on peut citer la lecture publique (voir la publication annuelle du service « Le réseau Public de la Lecture en FW-B – Évolution »).

La collecte des données, organisée par le décret, s'opère via l'examen des rapports d'activités dans lesquels des données détaillées de fréquentation ont l'obligation d'être renseignées.

Les bibliothèques disposent d'un an pour rentrer leurs rapports d'activités au service de la LP. Après un an, ils sont épluchés par le service de la LP. Si les données ne sont pas entièrement remplies, un rappel est envoyé aux bibliothèques et des arrangements peuvent être acceptés, si la collecte de certaines données est rendue impossible durant l'année en cours (en dernier recours, la valeur de l'année antérieure sera utilisée pour la mise à jour de la variable).

La publication de la LP analyse les données de l'année N – 2 étant donné la période de transmission des rapports d'activités (1 an) et l'analyse des résultats obtenus l'année qui suit.

#### Les données de fréquentation

La fréquentation dans les bibliothèques est déclinée sur base des variables suivantes :

- Nombre d'usagers (individuel et collectif). Cette donnée est collectée grâce à la carte d'emprunteur (dont doit s'acquérir la personne désireuse d'emprunter un livre) ;
- Nombre d'usagers par catégorie de l'emprunteur (moins de 18 ans, pour qui le prêt est gratuit, et plus de 18 ans) ;
- Fréquentation des ateliers organisés par les différents réseaux ;

- Usagers des bibliothèques itinérantes (distinction entre le jeune public et les adultes) ;
- Fréquentation par genre (dans la version 2016 – données 2015) ;
- Nombre de prêts accordés.

NB :

- Nous ne disposons pas d'informations sur les montants des dépenses annuelles par emprunteur (la question de la dépense culturelle des ménages est-elle tabou ?).

#### Limite de la récolte et enseignements

- La carte d'emprunteur peut se passer d'un membre d'une famille à l'autre et donc fausser certaines statistiques (statistique sur l'âge de l'emprunteur) ;
- Pas de vérification possible des chiffres de fréquentation des ateliers. Ces données se basent sur les dires des bibliothèques ;
- En théorie, les chiffres transmis à la LP peuvent avoir une influence sur la catégorie à laquelle sera associée la bibliothèque (et donc sur le montant total de l'enveloppe perçue). L'évaluation de ces catégories s'opère, en pratique, tous les 5 ans (voir 7 ans). Un certain statu quo est de rigueur. La transmission des données de fréquentation par la bibliothèque n'est donc sans doute pas vraiment biaisée par une volonté des bibliothèques d'appartenir à une catégorie supérieure.

#### **4) Lettres et Livre**

De manière globale, il y a très peu de données disponibles sur les bénéficiaires finaux.

Le milieu des éditeurs est en général réticent à fournir les données concernant la vente de leurs livres. Le secteur est trop peu structuré. Les librairies ne font pas d'enquêtes.

Il est primordial que la démarche (collecte de données sur les bénéficiaires finaux/de fréquentation) engagée par l'Administration soit bien expliquée, pour qu'elle ne soit pas dès le départ rejetée par les opérateurs.

De manière générale, la collecte de données sur le livre s'oriente du côté de la production plutôt que sur la consommation (chiffre d'affaires numérique, production du livre belge en langue française).

### Les données

- 1) Nous nous interrogeons au départ sur :  
les données d'enquêtes sur la population qui lit en FW-B. C'est-à-dire qui lit ? Qui lit quoi ?

Les données dont nous disposons ne permettent pas de répondre précisément à ces questions. Ce dont nous disposons, ce sont des données d'enquêtes qui concernent les données générales de ventes du livre de langue française en Belgique et de production du livre belge de langue française. Nous n'avons pas de données précises sur ce que lisent les lecteurs. On peut se faire une idée sur base des données de la vente de qui lit quoi.

Concernant le **marché du livre de langue française en Belgique** (données récoltées sur base d'un questionnaire auprès des éditeurs, clubs de livres et diffuseurs/distributeurs et des libraires) [Statistiques produites par ADEB (association des éditeurs belges) et PILEn (partenariat interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique)], nous disposons de données permettant d'identifier :

- ⇒ Évolution du marché du livre de langue française en Belgique (NB : attention : pas exclusivement FW-B) par exemple les catégories de livres les plus vendues, l'évolution de la part de grands lecteurs (achètent plus de 20 ouvrages/an)
- ⇒ Part relative des maisons d'édition belges (francophones) sur ce marché
- ⇒ Les secteurs éditoriaux les plus dynamiques
- ⇒ Les canaux de commercialisation

### **Concernant le marché numérique (observations faites par l'IPSOS)**

Enquête (échantillon de 1001 personnes) permet de montrer l'attractivité du livre numérique), l'évaluation des marchés du livre en ligne, estimation du budget moyen consacré à l'achat de livres imprimés et numériques ainsi que les données sur les différents canaux de distribution.

- ⇒ % des lecteurs qui lisent sous format imprimé ou numérique ou les deux, nombre de livres lus en moyenne par lecteurs de livres imprimés et numériques
- ⇒ Profil des lecteurs : pourcentages de lectrices et de lecteurs (papier et numérique). Pourcentages de personnes en activités, niveau d'étude. % PRR et PRA (principal responsable des revenus et des achats)

### 2) « Hit-parade des livres de nos auteurs, des auteurs que nous soutenons »

Enquête empirique, non systématique, réalisée auprès de librairies labellisées :

13 librairies labellisées ont participé au sondage. Nous sommes partis de la liste **des 58 auteurs littéraires ayant reçu des bourses de la Promotion des lettres en 2015 et 2016**. Les librairies ont

procédé à un classement des auteurs en leur attribuant une cote selon les ventes de ces derniers mois : de 5 (pour des ventes significatives) à 1 (pour des ventes faibles). Aucune cote n'était attribuée si le nom de l'auteur leur était inconnu ou si aucune vente de livres de cet auteur n'avait été enregistrée.

### 3) livre de jeunesse et la BD.

⇒ Difficulté d'obtenir des données sur la production de la BD en Belgique francophone. Le regard sur la production ne peut se faire qu'à l'échelle franco-belge tant l'interaction entre les deux entités est étroite.

- a. Nombre limité de titres connaissant un grand tirage (95 titres francophones à plus de 50.000 ex)
- b. Nombres de titres soutenus par la FW-B
- c. Bande dessinée est le leader de l'édition belge (57% du chiffre d'affaires).
- d. Concernant la vente de livres, la BD est la 2e catégorie la plus vendue (17,9%) juste après la littérature générale.

Remarque générale, et cela vaut pour d'autres secteurs également

Si une démarche de collecte de données est engagée auprès des opérateurs, quelle qu'en soit la forme, il faut que ceux-ci soient bien informés des objectifs d'une telle démarche et de la communication qui sera faite sur ces chiffres (meilleure connaissance des publics, adaptation des services aux publics actuellement non représentés dans les institutions culturelles, réinsertion culturelle, etc.). Les opérateurs ont trop souvent le sentiment qu'en communiquant leurs chiffres, cela se retourne contre eux sous la forme d'une diminution de leur subvention.

#### 4) Audiovisuel et Média

Secteur avec beaucoup d'indicateurs et de données mais peu concernent les bénéficiaires finaux et leurs caractéristiques, il s'agit plutôt d'audience sans précisions quant à la localisation, le sexe, l'âge, etc. La récurrence de la collecte des différentes données n'est pas systématique.

Les données de fréquentation dont nous disposons peuvent se résumer comme suit:

##### 1) Observatoire des politiques culturelles

#### Cinéma

Les pratiques et consommation culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles. Données collectées en 2008. Un nouveau marché est actuellement en cours pour renouveler ces données ; résultats « espérés » en avril-mai 2017.

On peut y retrouver notamment des **données sur les sorties-spectacles selon des données sociodémographiques** (selon le sexe et l'âge, le niveau d'éducation et la catégorie sociale, la région et l'habitat).

Les raisons de **faible fréquentation** selon les données sociodémographiques (selon le sexe et l'âge, le niveau d'éducation et la catégorie sociale, la région et l'habitat).

#### Télévision

Données selon le sexe et l'âge, le niveau d'éducation et la catégorie sociale, la région et l'habitat sur la présence de la TV à la maison, l'accès aux chaînes à la maison, l'accès aux chaînes thématiques, les chaînes thématiques regardées, le choix des émissions, les programmes préférés, la fréquence de vision, le profil, les chaînes généralistes préférées, le

profil des trois principales chaînes de télévisions regardées, les chaînes TV locales captées et regardées, les programmes préférés des TV locales.

2) Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

La dernière étude publiée sur la fréquentation des cinémas francophones est une étude (Image du cinéma belge) « auprès de **la population francophone belge** » effectuée par **Dedicated Research pour le compte de la Communauté française (demandée par la Ministre Fadila Laanan)** ». Date de parution: 2009, étude non récurrente.

On y retrouve :

- Des données sur la fréquentation des cinémas, le nombre de fréquentations au cours de 12 derniers mois ;
- La fréquentation des différents modes de diffusion de films : en DVD, à la TV, en téléchargement ;
- Des données sur la fréquentation des films et documentaires belges (films vus et mode de consommation).

3) Bulletin du Cinéma du CCA

Dans le bulletin du cinéma (publié par Ciné data), on a des données sur les (co)productions belges sorties en salles en Belgique: données trimestrielles, semestrielles et annuelles depuis 2013 : nombre d'entrées et recettes par titres de films (+ nombre de semaines d'exploitations).  
→ disponibles jusqu'en 2015. Pour 2016, pour les recevoir à nouveaux, voir avec ciné data (service sans doute payant). Pas d'obligations légales de transmission des données.

4) « La FWB en chiffres » et l'« Annuaire de l'audiovisuel » (Source : données fournies par RMB Marketing – Audimétrie CIM) publie :

Audiences et parts de marché des chaînes TV francophones en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale : données annuelles.

Données sur les audiences et parts de marché par chaîne francophone en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale.

5) l'Atelier de création sonore radiophonique publie :

Audiences et parts de marché des chaînes radios francophones.  
Données annuelles par chaîne de radio sur l'audience hebdomadaire, l'audience jour moyen, l'audience 1/4h moyen, les parts de marché, la durée d'écoute moyenne par jour, par auditeur, les profils socio-économiques par chaîne, les lieux d'écoute.

6) Télévisions locales

La FW-B et le SPF Economie – DGS disposent de données utilisées annuellement pour « La FW-B en chiffres » et l'« Annuaire de l'Audiovisuel ».

Zone de couverture et public potentiel des télévisions locales: nombre de communes couvertes et population.

Différentes enquêtes sur l'audience du réseau des TVL en Communauté française ont également fait l'objet, ces dernières années, de publications (Marketing Unit, SOBEMAP Marketing, CIM PMP, TNS et Research Solution.

Mesures pour l'ensemble des TVL : part de marché des TVL (audience totale TVL, et si possible : audience jour moyen semaine, audience cumulée semaine, durée de vision semaine, fidèles semaine). Les données sont disponibles sur <http://www.teleslocales.be/> mais elles datent de 2013. Une nouvelle étude transversale est envisagée mais pas avant 2018.